## ET CONTRIBUTIONS ASSIMILEES

**RELEVE DE SOLDE 2017** 



Art. 360 de l'annexe III au CGI

Dénomination

Adresse

FORMATION PARTNERS

65 RUE DE LA CROIX

92000 NANTERRE

Le formulaire 2572 est dédié a la liquidation de l'impôt sur les sociétés et des contributions assimilées : paiement du solde ou constatation d'un excédent d'impôt les demandes de remboursement liées aux créances de crédits d'impôt doivent figurer impérativement sur le formulaire 2573 Nouveau crédit d'impôt : Crédit d'impôt spectacle vivant (CSV) **NOUVEAUTES** Nouvelle réduction d'impôt : Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (VEL) Suppression de la contribution exceptionnelle à compter des exercices clos le 31/12/2016 311216 SIREN 8 0 7 5 4 0 0 4 2 Exercice social du au: I - IS Brut Base Taux I-A Impôt sur les Sociétés dû au titre de l'exercice Impôt sur les sociétés (au taux normal) 33.1/3 % I-A01 5 414 I-A02 Impôt sur les sociétés (au taux réduit) 36 093 15,00% Impôt sur les plus-values nettes I-A03 I-A04 Autre impôt à taux particulier 15 I-A05 Total IS Brut 5 414 II - Créances II-A - Créances non reportables et non restituables IMPORTANT : Les montants des créances du II-A doivent être portés pour le montant total. Crédits d'impôts sur valeurs mobilières imputable sur l'IS II-A01 17 Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières imputables sur l'IS II-A02 18 II-A03 VEL - Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos II-A04 Nouvelles créances non répertoriées ci-dessus 44 Sous total (total des lignes II-A01 à II-A04) II-A05 II-A06 IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables dans la limite de l'impôt dû (I-A05 – II-A05) II-B - Créances reportables (au titre de l'exercice pour le montant total et solde des créances reportables des exercices antérieurs) IMPORTANT : Les montants des créances de N du II-B doivent être portés pour le montant total. Celui des années antérieures ne doit comporter que le solde restant à imputer. Créances reportables et non restituables 40 35 II-R01 MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat au titre de N (dont UE ou EEE MEC - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1) Créances reportables et restituables 65 386 II-B03 CIC - Crédit d'impôt compétitivité emploi - Année N (montant du préfinancement II-B04 CIC - Uniquement exercices > 12 mois - Année N-1 (montant du préfinancement II-B05 CIC - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1) II-B06 COR - Crédit d'impôt pour investissement en CORSE au titre N 33 II-B07 COR - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-10 à N-1) 34 II-B08 RAD - Report en arrière de déficits au titre de N II-B09 RAD - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1) 31 II-B10 CIR - Crédit impôt recherche au titre de N II-B11 CIR - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1) II-B12 50 Nouvelles créances non répertoriées de N II-B13 Type de créance portée dans la ligne II-B11 386 II-R14 Sous total (total II-B01 à II-B12 sauf la ligne II-B08 et moins les données préfinancement dans la limite de la créance définitive) 028 II-B15 IS dû après imputation des créances reportables dans la limite de l'impôt dû (II-A06 – II-B14) II-C - Créances non reportables et restituables au titre de l'exercice IMPORTANT : Les montants des créances du II-C doivent être portés pour le montant total. 22 II-C01 FOR - Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise 23 II-C02 RAC - Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses salariés 24 II-C03 FAM - Crédit d'impôt famille 25 II-C04 CIN - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographique 26 II-C05 APR - Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage 27 II-C06 EXP - Crédit d'impôt pour dépenses de prospection commerciale 30 II-C07 PTZ - Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété 45 II-C08 BIO - Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique 48 II-C09 PHO - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques 52 II-C10 MAI - Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs 53 II-C11 AUD - Crédit d'impôt pour dépense de productions d'œuvres audiovisuelles 56 II-C12 ART - Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art II-C13 CJV - Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo

II-C14	CAI - Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement	
II-C15	CPE - Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
II-C16	CCI - Crédit d'impôt cinéma international	
II-C17	PTR - Crédit d'impôt prêt à taux 0 renforcé PTZ+	
II-C18	CIO - Crédit d'impôt outre mer Productif (montant du préfinancement 67 ) 63	
II-C19	COL - Crédit d'impôt outre mer Logement (montant du préfinancement 68 ) 66	
II-C20	CSV - Crédit d'impôt spectacle vivant	
II-C21	Nouvelles créances non répertoriées ci-dessus 49	
II-C22	Type de créance portée dans la ligne II-C21	
II-C23	Sous total (total des lignes II-C01 à II-C21 moins les données préfinancement dans la limite de la créance définitive)	
II-C24	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables <b>dans la limite de l'impôt dû</b> (II-B14–II-C23)	4 028
	ompte de l'exercice	1 020
II-D01	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus	13
II-D01	L'IS à payer (ligne II-C22 - ligne II-D01) est reporté en case 01 / L'excédent d'IS ( ligne II-D01 - ligne II-C22) est reporté en case 06	
	nnées utiles au calcul des acomptes de l'exercice suivant	
II-E01	Montant d'impôt exclu du calcul des acomptes IS	
III - Montar		Montant
III-A01	Montant de la CE au titre de l'exercice 10,70% 41	
III-A02	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières	
III-A03	Montant de la Contribution exceptionnelle due au titre de l'exercice (Ligne III-A01 – III-A02)	
III-A04	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus	
III-A05	Le solde de CE à payer (Ligne III-A03 – Ligne III-A04) est reporté en Ligne 02 – L'excédent de CE (Ligne III-A04 – Ligne III-A03) est reporté en Ligne	07
IV - Montai	ant de la contribution sociale sur l'IS (CSB – art. 235 ter ZC)  Base taux	Montant
IV-A01	Montant de la CSB sur l'IS 3,30% 36	
IV-A02	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières	
IV-A03	Montant de la Contribution Sociale sur l'IS due au titre de l'exercice (Ligne IV-A01 – IV-A02)	
IV-A04	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus	
IV-A05	Le solde de CSB à payer (Ligne IV-A03 – Ligne IV-A04) est reporté en Ligne 03 – L'excédent de CSB (Ligne IV-A04 – Ligne IV-A03) est reporté en Ligne	gne 08
V - Montan	ant de la contribution annuelle sur les revenus locatifs (CRL)	Montant
		Montant
V-A01	Montant du chiffre d'affaire soumis à la contribution annuelle sur les Revenus Locatifs	
37.400		
V-A02	Montant de la contribution annuelle sur les Revenus Locatifs (Ligne V-A01 x 2,5 %)  Montant de la contribution annuelle sur les Revenus Locatifs (Ligne V-A01 x 2,5 %)	
V-A03	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus	2.00
V-A03 V-A04	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne	e 09
V-A03 V-A04	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne  ECAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES	
V-A03 V-A04 RE0	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne  ECAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES  Montant restant à payer Excédents consta	
V-A03 V-A04 REC	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne  ECAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES  Montant restant à payer Excédents constant point sur les Sociétés  O1 4 015  O6	
V-A03 V-A04 REC	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne  CAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES  Montant restant à payer Excédents constant profit sur les Sociétés  O1 4 015  O6  O7	
V-A03 V-A04 REC	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne  CAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES  Montant restant à payer Excédents constant de la contribution Exceptionnelle  O1 4 015  O6  Ontribution Exceptionnelle  O2 07  ONTRIBUTIONS ASSIMILEES  D1 4 015  O6  ONTRIBUTIONS ASSIMILEES  D1 5 06  ONTRIBUTIONS ASSIMILEES  D1 5 06  ONTRIBUTIONS ASSIMILEES  D1 6 07  ONTRIBUTIONS ASSIMILEES  D1 7 07  ONTRIBUTIONS ASSI	
V-A03 V-A04  REC  Imp Cor Cor	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne  ECAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES  Montant restant à payer Excédents constant de la contribution Exceptionnelle  O1 4 015  O6  Contribution Exceptionnelle  O2 07  Contribution Sociale  O3 08  Ontribution sur les Revenus Locatifs  O4 09	
V-A03 V-A04  REC  Imp Cor Cor	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne  CAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES  Montant restant à payer Excédents constant de la contribution Exceptionnelle  O2  O7  Intribution Sociale  O3  O8  Intribution sur les Revenus Locatifs  O4  O9  Intribution Sociale  O5  O6  O7  O8  O8  O8  OB  OT  OS  OS  OS  OS  OS  OS  OS  OS  OS	
V-A03 V-A04  REC  Imp Cor Cor	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne  CAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES  Montant restant à payer Excédents constant post sur les Sociétés  O1 4 015  O6  Ontribution Exceptionnelle  O2 07  Ontribution Sociale  O3 08  Ontribution sur les Revenus Locatifs  O4 09  O5 4 015  Montant à payer (case 05 - case 10)  Montant à payer (case 05 - case 10)	
V-A03 V-A04 REC Imp Cor Cor Tota	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Excédents constants à payer — Excédents constants pot sur les Sociétés — Description of the ligne of the li	
V-A03 V-A04 REC Imp Cor Cor Tota	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Excédents constantion payer (Excédents constantial payer (excédents constantial payer (excédents constantial payer (excédents constantial payer (excédent (exc	
V-A03 V-A04  REC  Imp Cor Cor Tota  Utill Mor	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne  CAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES  Montant restant à payer Excédents constant de l'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne  Ecapitulatif DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES  Montant restant à payer Excédents constant de l'excédent ligne de l'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne  Ecapitulatif DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES  Montant restant à payer Excédents constant de l'excédent (asse 10 – 10 de l'excédents d'IS et des contributions assimilées ontant de l'excédent imputé sur le premier acompte de l'exercice suivant  13	
V-A03 V-A04  REC  Imp Cor Cor Tota  Utili Mor Den	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 04 – L'excédent à payer — Excédents constant profession de sociétés — Description of de l'excédent est a payer — Excédents constant profession de l'excédent (case 10 – Case 05) — Description of description of description of description des excédents d'IS et des contributions assimilées — Description of	
V-A03 V-A04 REC Imp Cor Cor Tota  Utili Mor Den	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-	
V-A03 V-A04 REC Imp Cor Cor Tota Utili Mor Den Cor (Vot	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne CAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES  Montant restant à payer Excédents constants de l'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne CAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES  Montant restant à payer Excédents constants de l'excédent (case 10 – 00 de la contribution Exceptionnelle	
V-A03 V-A04 REC Imp Cor Cor Tota  Utili Mor Den Cor (Vot	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne 05 – Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne 05 – Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne 05 – Lign	
V-A03 V-A04 REC Imp Cor Cor Tota  Utili Mor Den Cor (Vota Ren Votre	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne V-A04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne V-A05 – Ligne V-A05 – Ligne V-A05 – Ligne V-A06 – Ligne V-A07 – Ligne V-A06 – Ligne V-A06 – Ligne V-A07 – Ligne V-A07 – Ligne V-A07 – Ligne V-A08 – Ligne V-A09 – Excédents constant à payer (case 05 – case 10) — 08 – 07 – 08 – 08 – 08 – 08 – 08 – 08 –	
V-A03 V-A04  REC  Imp Cor Cor Tota  Utili Mor Den Cor (Vou Ren Votre	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Li	
V-A03 V-A04  REC Imp Cor Cor Tota  Utili Mor Den Cor (Vot Ren Votre PAI Date:	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 06 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 07 – Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 06 – Ligne 07 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Lig	atés
V-A03 V-A04  REC  Imp Cor Cor Tota  Utili Mor Den Cor (Vota Ren Votre  PAI Date: Chèque	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne CAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES DIS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES  Montant restant à payer Excédents constants de l'excédent de sold de l'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne V-A02 est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne V-A02 est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A02 est reporté en Ligne V-A03 – Ligne V-A04 –	atés
V-A03 V-A04 REC Imp Cor Cor Tota  Utili Mor Den Cor (Vot Ren Votre PAI Date: Chèque Viremei	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent sconstraint de l'excédent exceptionnelle 02 07 – 06 07 – 07 – 07 – 07 – 07 – 07 – 0	atés
V-A03 V-A04 RECORD Imp Corr Corr Tota  Utili Mor Den Corr (Vota Ren Votre PAI Date: Chèque Viremen Paieme	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 06 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 06 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 07 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 06 – L'excédent te CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 07 – L'excédents construité on soit en le l'excédent en Ligne 07 – L'excédents construité on soit en le l'excédent en le l'excédent le l'excéde	atés
V-A03 V-A04 REC Imp Cor Cor Tota  Utili Mor Den Cor (Voc Ren Votre  PAI Date: Chèque Viremet  Paieme contribu	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02 – Lign	atés
V-A03 V-A04 REC Imp Cor Cor Tota  Utili Mor Den Cor (Voc Ren Votre  PAI Date: Chèque Viremet  Paieme contribu	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 06 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 07 de CRL à payer (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 06 de CRL à payer (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 07 de CRL à ligne	atés
V-A03 V-A04 REC Imp Cor Cor Tota  Utili Mor Den Cor (Voi Ren Votre PAI Date: Chèque Viremen Paieme contribu Contribu	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A03 – Ligne V-A04 – Dobs Description Secription	atés
V-A03 V-A04 REC Imp Cor Cor Tota  Utili Mor Den Cor (Vou Ren Votre PAI Date: Chèque Viremen Paieme contribu Contribu	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne	atés
V-A03 V-A04 RECORD Imp Corr Corr Tota  Utili Mor Den Corr (Vota Ren Votre  PAI Date: Chèque Viremen  Paieme contribu Contribu	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus  Le solde de CRL à payer (Ligne V-A02 – Ligne V-A03) est reporté en Ligne 04 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – L'excédent de CRL (Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A02 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne V-A02) est reporté en Ligne 05 – Ligne V-A02 – Ligne V-A03 – Ligne	atés